

## Solidaires manifeste devant le CCAS « On ne lâchera rien ! »



Sud Solidaires dunkerquois est venu soutenir les Calaisiens hier.

Une quarantaine de manifestants étaient devant les portes du CCAS, hier à Calais à partir de 16h45. Le scénario était semblable la semaine dernière et devrait être le même la semaine prochaine si Sud Solidaires n'obtient pas de rencontre avec le maire de Calais. Les auxiliaires de vie sont au cœur des préoccupations. Le syndicat pointe du doigt les changements qui ont eu lieu au sein du service d'aide à domicile du CCAS.

« Calais, c'est la plus grosse boîte d'intérim du Calaisis, charge Jérôme Baude de Sud Solidaires. On embauche sous

contrat et on vire quand on en a envie ! » Et de s'inquiéter du sort réservé aux contrats aidés : « On leur souhaite bon courage ! Ils peuvent s'attendre à être exploités au maximum ! » Jérôme Baude réclame une rencontre avec Natacha Bouchart et rappelle : « Des centaines d'heures ne sont plus assumées chez nos aînés ! On est en train de faire mourir le service public. On veut savoir pourquoi on change du jour au lendemain un service qui marchait bien. Tout le monde s'inquiète, on ne lâchera rien. »

D. K.

## Aujourd'hui de 14h à 17h à Auchan Un soutien sportif pour "Les étoiles dans les yeux"



Romain Jacob soutient aujourd'hui l'association.

L'association "les étoiles dans les yeux" s'installe aujourd'hui de 14h à 17h dans la galerie marchande d'Auchan. "Des étoiles dans les yeux" a été créée en mars 2008, sous l'impulsion de sa présidente actuelle, engagée depuis 30 ans dans le bénévolat, par un groupe d'amis, passionnés de sport, et touchés par la maladie, voire le décès d'un enfant. Son objectif : développer la pratique sportive des enfants hospitalisés, sans exclusive de pathologie. Elle ouvrira prochainement sa 5<sup>e</sup> salle de sport dans le tout nouveau centre hospitalier de

Calais. Soutenue par Auchan Calais et des sportifs tels que Romain Jacob, Côte d'Opale Triathlon, le Lys St Pierre, etc. Ce samedi sera donc l'occasion de montrer au public ce soutien sportif et de faire connaître également au public le projet de l'association. Ainsi, et en lien avec les équipes médicales, et les parents, et en cohérence avec des programmes nationaux tels que le Programme National Nutrition Santé 2011-2015, l'association s'efforce de sortir les enfants de l'hôpital, de les amener à bouger et à pratiquer un sport selon leurs capacités.

## Question d'actualité Doit-on diminuer les aides des avocats pour défendre les plus démunis ?



Les avocats ont vivement réagi au projet de refonte de l'aide juridictionnelle.

Une trentaine de barreaux ont observé hier une grève pour protester contre le projet de refonte de l'aide juridictionnelle.

Le projet de budget 2014 prévoyait de modifier le barème d'indemnisation des avocats qui assistent les bénéficiaires de cette aide, ce qui induit, dans plusieurs juridictions, une baisse des tarifs, inchan-

gés depuis 2007. En tout, 32 millions d'euros d'économies étaient prévus sur l'aide juridictionnelle.

Mais devant le mouvement de protestation des avocats, Christiane Taubira a annoncé hier que la réforme ne serait pas appliquée en 2014. La garde des Sceaux a indiqué que si sa préférence allait à un financement intégral de l'aide juridiction-

nelle par l'Etat, le contexte budgétaire contraînt rend ce choix difficile. « Il est plus responsable de considérer effectivement d'autres pistes », a-t-elle reconnu. La suppression de la démodulation n'a pas rassuré tous les avocats y compris à Calais où Virginie Quenez espère l'ouverture de discussions. Christiane Taubira l'a promis en tout cas.

## L'avocate calaisienne Virginie Quenez réagit « On n'a pas été consultés »

Virginie Quenez est directement touchée par la réforme de l'aide juridictionnelle. Elle explique ce que la refonte, qui a été reportée, aurait changé pour elle

**L'aide juridictionnelle offre aux justiciables les plus modestes la prise en charge, par l'Etat, des frais et honoraires de justice. Quelles conséquences auraient eu cette réforme pour vous ?**

« Au niveau du barreau de Boulogne-sur-Mer, l'unité de base de l'indemnisation est de 25,56 euros. Cela correspond à une demi-heure de travail. Avec la réforme, on passait à 22,84 euros soit 45,68 euros de l'heure. Dans ma matière de prédilection, les prud'hommes, du dépôt de requête au jugement, il faut tabler sur 30 unités. Je vous laisse calculer la différence. En gros, on passerait de 760 euros à 680 euros environ. Sans compter la TVA, les charges personnelles de l'avocat... »

**Et en cas de départage ?**

« L'unité de base n'augmente pas mais on a plus de déplacements donc on peut passer à 36 unités. Mais cela reste intenable ! L'unité de base actuelle ne nous permet déjà pas de rentrer dans l'intégralité des frais, alors imaginez avec la ré-



Virginie Quenez voudrait débattre de la réforme.

forme...

**La réforme ne se fera finalement pas en 2014. Craignez-vous qu'elle revienne sur le tapis en 2015 ?**

« Profitons de ce temps pour se mettre autour d'une table et discuter. Ce que l'on reproche aux gouvernements quels qu'ils soient, c'est de ne jamais être consulté, associé. Un

autre exemple : le timbre fiscal. Depuis le 1er octobre 2011, toute personne qui saisit la Justice doit s'acquitter d'une contribution de 35 euros, parfois simplement pour récupérer deux papiers. »

J.P.

## Le P-DG David Simonnet défendra sa proposition de reprise mardi au tribunal Calais : Axyntis améliore son offre

La reprise immédiate de 80 salariés, et une quarantaine de ré-embauches d'ici le début de 2016 : Axyntis a sensiblement amélioré son offre de reprise de Calais Chimie. Cette proposition est la seule, et elle sera examinée mardi par le tribunal de commerce

Ce sera plus que le « point d'étape » annoncé. Mardi, le tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer examinera l'offre de reprise de Calais Chimie déposée par le groupe Axyntis, via sa filiale calaisienne Synthexim. C'est la seule offre de reprise en lice, les candidats avaient obligation de déposer leur dossier avant jeudi minuit. Au lendemain du dépôt, le groupe Axyntis a publié un communiqué de presse qui insiste sur l'amélioration sensible de son offre sur le volet de l'emploi :

« Au-delà de la reprise immédiate de 80 salariés, l'objectif du groupe Axyntis est de créer une vingtaine d'emplois supplémentaires début 2015, puis une vingtaine d'autres début 2016. En ajoutant les emplois à pourvoir actuellement (12 au 3 octobre 2013) sur ses autres sites industriels en France (Calais, Saint-Marcel, Pithiviers,



Le 25 juillet, un bref échange avait eu lieu entre des salariés de Calais et David Simonnet, P-DG d'Axyntis.

Montluçon et Grasse), le projet repose sur une offre sociale de 130 emplois. » En outre, Axyntis s'astreint à une obligation de ré-embauche portée de un à trois ans. Cela suffira-t-il à convaincre ?

Dans la première version de son offre, Axyntis proposait de reprendre 73 emplois dans l'immédiat, alors que l'usine emploie actuellement 193. D'où l'hostilité exprimée par les sala-

riés, et d'où l'idée de création de Scop pour sauver davantage d'emplois. Il semblerait que la SCOP, si elle voyait le jour, garantirait la reprise de 120 emplois « mais on regarde pour en sauver plus » assurait hier le représentant du personnel Patrick Salingue.

Dans son communiqué, le PDG d'Axyntis David Simonnet se justifie à nouveau : « La baisse d'activité et le niveau -

actuel des pertes depuis plusieurs années, et les incertitudes supplémentaires nées de la phase de redressement judiciaire ne permettent pas, dans l'immédiat, de reprendre davantage que 80 salariés. »

L'hostilité au projet d'Axyntis, parfois encouragée une perception tronquée de ce projet. On s'est amèrement moqué de la reprise des actifs de Calais Chimie pour cinq euros. Mais,

- c'est la réalité objective -, ces

cinq euros coûteraient entre 7,5 et 8,5 millions d'euros à Axyntis d'ici la fin de 2014. C'est en tout cas le prix revendiqué de la stratégie d'Axyntis pour Calais « en cumulant prix de cession, financement du besoin en fonds de roulement, perte d'exploitation prévisionnelle, investissements industriels, garanties financières supplémentaires », détaille le communiqué de presse. David Simonnet insiste sur la relance de cette usine, « avec une implication de tous les moyens commerciaux et de développement du groupe. »

Pour convaincre, le PDG d'Axyntis met en avant des gages de performances : « (des) relais de croissance (sont) confirmés par ses clients pour 2014, notamment dans l'agrochimie, l'électronique, la photographie et pharmacie, permettent de confirmer un objectif de croissance de 15 millions d'euros supplémentaires pour le site de Calais Chimie d'ici la fin 2016. »

Pour Axyntis, la partie ne se jouera pas seulement devant le tribunal de commerce, il lui faudra aussi gagner l'adhésion des salariés.

Grégory FAUCQUEZ  
Vos réactions sur [www.nordlittoral.fr](http://www.nordlittoral.fr)

## Questions à David Simonnet « Je comprends la défiance »

Questions à David Simonnet, P-DG d'Axyntis, porteur d'une offre de Calais Chimie, via sa filiale Synthexim.

**La validation de votre offre de reprise dépend du tribunal de commerce, mais le véritable enjeu n'est-il pas de convaincre les salariés, dont beaucoup rejettent votre proposition ?**

« Je ne crois pas que ce soit du rejet. Je parlerai plutôt de défiance. Il y a une suspicion très forte, mais je la comprends. Les salariés de Calais Chimie ont été abandonnés. Le potentiel de cette usine, le savoir-faire de ces salariés, ont été négligés durant des années par leurs dirigeants successifs. La stratégie d'Axyntis ne consiste pas à racheter des usines à vil prix, pour ensuite se demander ce qu'on va bien en faire... »

Le groupe atteindra 80 millions de chiffres d'affaires à la fin cette année. Nous sommes dans une dynamique de croissance telle que nos outils de production sont actuellement saturés. »

**Ce qui est reproché à votre offre, c'est le nombre d'emplois repris immédiatement.**

« Je l'ai déjà dit, je ne peux pas être tenu pour responsable

des stratégies passées, qui se sont malheureusement avérées destructrices d'emplois. Nous avançons un objectif de croissance de 15 millions d'euros pour Calais d'ici 2016. Mais on ne peut pas le réaliser instantanément. La croissance se fait dans la durée, deux à trois ans. La colère des salariés est compréhensible. J'ai dit, et je dis encore, que je souhaite rencontrer le comité d'entreprise et les salariés de Calais, pour que nous puissions dialoguer. »

**Que pensez-vous du projet de Scop ?**

« Je ne considère pas l'offre d'Axyntis et le projet de la Scop dans une opposition frontale. La Scop est un projet alternatif. Il est normal que ce projet soit instruit jusqu'au bout. Mais un tel projet doit être observé en rapport avec son marché. Ce que nous proposons, nous, c'est un réseau commercial international et une forte capacité de Recherche et Développement qui a justement fait défaut à Calais ces dernières années.

En tant que projet humain, le principe de Scop a des valeurs de participation auxquelles j'adhère. Le groupe Axyntis a lui aussi ses valeurs, notamment le "100 % made in France." »

**SAMEDI 05 OCTOBRE À 20H00**  
LE BCM GRAVELINES DUNKERQUE RECOIT  
**ROANNE**

Un match parrainé par **Ima**  
Espace métropole assurances

INFORMATIONS BILLETTERIE  
03.28.51.97.00 BCMBASKET.COM

BCM Gravelines Dunkerque Officiel  
@BCMBasket  
@BCMBasket  
@BCMBasket

Dunkerque  
Gravelines  
Nord  
Dakota  
KIPSTA VINCI  
Dunkerque IMA